

Zeitschrift:	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts du Jura
Band:	36 (1965)
Heft:	8
Rubrik:	Annexes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De cet argent, 11 millions de francs ont été absorbés par la recherche à proprement parler, 22 millions de francs par l'Institut fédéral de recherches en matière de réacteurs, 6 millions de francs pour la centrale atomique expérimentale de Lucens et 8 millions de francs pour la participation de notre pays à des organisations atomiques internationales.

Les subventions fédérales. — Les subventions fédérales ont, l'année passée, pour la première fois, atteint et même dépassé le milliard. On connaît maintenant leur répartition. Sur 1033 millions de francs, l'agriculture en a touché 406, ce qui représente une augmentation de 20,3 %. Les transports et communications ont, de leur côté, reçu des subsides globaux de 249 millions de francs (+ 38 %), dont 155 millions de francs pour la construction des routes, prélevés sur les droits ordinaires sur les carburants. En raison de la révision de la loi fédérale sur l'assurance maladie et accidents, ce sont les subventions directes à des fins sociales qui ont augmenté le plus (66 %) pour atteindre 195 millions de francs. Fait curieux : les subsides consacrés aux sciences et à la formation professionnelle ont légèrement reculé et n'ont atteint que 92 millions de francs en 1964.

ANNEXES

Bientôt à Bassecourt !

Le tirage de la 159^e émission de la Seva a eu lieu le 1^{er} juillet dernier, à Lyss, comme prévu et annoncé dans les journaux. Entre-temps, les gros lots de Fr. 200 000.—, 50 000.—, 10 000.— et 10 à 1000.—, etc. ont été encaissés. Ils ont fait des heureux dans l'industrie, les métiers artisanaux et l'agriculture ; un lot important a été gagné par un mécanicien.

Le prochain tirage aura lieu le 2 septembre à Bassecourt. Cette fois-ci, les billets gagnants se répartissent sur une large base avec des lots de Fr. 100 000.—, 40 000.—, 20 000.—, 10 000.—, 9000.—, 8000.—, 7000.—, 6000.—, 5000.—, 4000.—, 3000.—, 2000.—, 1000, etc. chacun, soit au total 38 373 billets gagnants, représentant une somme globale de Fr. 450 000.—. Il est donc prudent d'acheter les billets à temps, afin de pouvoir profiter de ce tirage.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courteilary ; secrétaire : H.-L. Favre, Reconvillier ; caissier : H. Farron, Delémont. Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ; administration et publicité : Delémont.

Téléphones: président: (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81; vice-président: (039) 4 92 06 ou 4 91 04; secrétaire: (032) 91 24 73 ou 91 29 79; caissier: (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63. Comptes de chèques postaux : caisse générale : IVa 2086 ; abonnements du bulletin : IVa 10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.